

Quartier

Liège

Saint-Léonard

Comité des habitants constitué en 1989

**Nouvelle
structure pour
plus
d'efficacité.**

Juin 2018

Page HISTOIRE
**Les prisonniers
célèbres de St
Léonard.**



**Grégoire Joseph
Chapuis**

Il reste le symbole de la Libre-Pensée et l'âme de Verviers, sa ville natale. Mais son aura plane encore sur le quartier Saint-Léonard à Liège, témoin de son incarcération.



NOUVEAU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

L'Assemblée générale



Mon environnement proche, mes voisins

(Re) construire
le maillage social de base

Créer des « cellules »,
des « sous-groupes » sous
l'impulsion de facilitateurs



Elle rassemble toutes les personnes intéressées par la vie du quartier Saint-Léonard. Seuls les membres en ordre de cotisation (6 €) y ont le droit de vote.

Les groupes

Les groupes sont constitués de personnes volontaires voulant s'engager sur une thématique bien précise.

Ils agissent sur l'espace entre la Place des Déportés et Coronmeuse, soit l'espace Liège – Nord.

Il ne s'agit pas de se substituer au Comité de quartier Jolivet – Coronmeuse, dont l'objet concerne les problèmes, la convivialité et enjeux quotidiens spécifiques de leur quartier.

Les groupes se focalisent sur des enjeux transversaux du quartier. La mobilité, la propreté, environnement, l'interculturalité, ... sont des sujets qui concernent un espace qui ne s'arrête pas aux limites des deux comités de quartier mais qui doivent être envisagés à une échelle plus large, celle de Liège – Nord.

Pour être membre d'un groupe il faut avoir des intérêts dans le quartier : habitants, travailleurs, usagers, amoureux de nos rues...

Les groupes se réunissent au minimum tous les deux mois. Ils peuvent augmenter la fréquence des réunions.

Ils présentent chaque année à l'assemblée générale annuelle, les thématiques qu'ils retiennent et auxquelles ils s'attacheront durant l'année. Cette feuille de route n'empêche nullement l'émergence de nouveaux enjeux, de nouvelles thématiques à envisager durant l'année en cours. Ils présenteront également les actions et réalisations. Ils reçoivent l'aval de l'assemblée, ses remarques.

Les groupes choisissent en leur sein **un facilitateur**. Il est choisi de commun accord, mais peut-être élu par bulletin secret à la majorité simple. Le facilitateur ne peut pas avoir de mandat politique pour la législation en cours. Cette condition ne s'applique pas aux membres du groupe.

Le mandat du facilitateur est d'une durée de deux ans, renouvelable 2 fois sauf dérogation de l'assemblée.

Le groupe se choisit un secrétaire de son groupe, qui établit un PV de réunion à transmettre dans les 10 jours aux membres du groupe et au secrétaire du bureau. Le facilitateur est membre de droit du bureau. Il peut s'y faire remplacer par un membre du groupe en cas d'indisponibilité

A ce jour, le Comité de quartier a retenu les groupes suivants :

- Groupe propreté – Environnement (Karim G., Claude et Eric C.)
- Groupe Mobilité - Travaux – Projets urbanistiques (Pierre N., Renaud C., Ingrid, Antonio G.)
- Groupe Patrimoine - Enjeux sociologiques (Gisèle, Patrick, Alain J., Eva J.)
- Groupe Communication - Gestion administrative – Secrétariat – Comptabilité (Eric C., Vincent B., Patrick M.)
- Groupe Animation festives – Interculturalité (Karim G., Freddy I.)
- Groupe Relations extérieures (Freddy)

Cette liste n'est pas exhaustive, elle peut être adaptée à la demande des groupes ou d'une demande émanant de l'assemblée générale.

Des grands enjeux de notre quartier s'entrecroisent (mobilité et les travaux, par exemple). Il appartient alors au facilitateur de mettre en place les concertations et réunions qui s'imposent.

Toute intervention ou sollicitation écrite (mail, courrier, réseaux sociaux...), se revendiquant du Comité de quartier Saint-Léonard doit être approuvé par le Bureau.

RETOUR VERS LES HABITANTS : réunion plénière à la demande...
Mais au moins une réunion trimestrielle à grand battage..
(enjeux d'avenir ou festif)

Possibilité de mobiliser si « urgence »...

Communication essentiellement 2.0

Les cellules

Les cellules sont composées de voisins proches, les habitants d'une rue ou d'une place...

L'objectif essentiel des cellules est la **convivialité et la solidarité entre voisins**.

Les cellules ont pour objet une participation dynamique et active dans la vie sociale, culturelle... du quartier.



Les cellules sont le reflet des enjeux et problèmes au quotidien. Le partage des expériences entre les différentes cellules peut apporter des solutions ou fédérer des actions. En s'inscrivant dans la dynamique du Comité de quartier, les cellules bénéficient du réseau d'influence du comité, ainsi qu'une écoute plus attentive des autorités.

Autonomie, souplesse, adaptation sont les maîtres-mots de l'organisation des cellules.

Le bureau

Le bureau est constitué des facilitateurs. L'assemblée générale désigne, un secrétaire, un trésorier, un coordinateur. Leur mandat est de deux ans, renouvelable.

Le coordinateur (aujourd'hui Georges Goosse) veille au bon fonctionnement du comité de quartier et de son organisation, il anime les réunions, il est le référent auprès des institutions. Il ne peut nullement engager le comité de quartier sans l'aval du bureau.

Les décisions du bureau se prennent à la majorité simple, il n'y a pas de voix prépondérante.

La présidence du comité de quartier est exercée collectivement par les membres du bureau.

Le bureau se réunit tous les mois.

Le bureau organise a minima, des réunions plénières bimestrielles ouvertes à tous les habitants du quartier. Le bureau choisit les thèmes ou les activités de ces réunions.

Le bureau organise une assemblée générale durant le 1er semestre.



DIVERS

Lors de notre dernière réunion de Bureau du 26/06, il fut retenu :

- Elargissement du Bureau
- Les cellules seront mises en place dès septembre
- Existence d'une cellule « Fête des Voisins »
- Organisation du barbecue du 23/08/2018
- Les « campeurs » de l'Esplanade représentent une situation interpellante. Le Comité s'interroge . Il va envoyer une lettre aux autorités communales.



- Diverses suggestions concernant la propreté de notre quartier
- Il fut décidé un changement de banque afin de limiter les frais bancaires et de favoriser notre seule banque de quartier. Les autres ayant déserté.
- L'avenir des travaux de la re LAMARCK sera le theme majeur de notre prochaine assemblée.
- Fête des Voisins : Place Vieille-Montagne, samedi 16 juin 18, de 17 à 23h30, sur le parvis de l'école Vieille-Montagne.



Un tout grand merci à **Eva JANSSENS** et à **Laurence SLOCK**, qui quittent le Comité afin de réaliser d'autres projets. Notre Eva fut très longtemps l'âme de ce Comité, nous la remercions pour tout son dévouement, l'enthousiasme dynamique. Sans elle votre Comité ne serait, et n'aurais jamais vu le jour. Merci pour votre enthousiasme, et votre foi en ces lieux.

HISTOIRE : Prisonniers célèbres (1793)

Figure verviétoise emblématique, **Grégoire Joseph Chapuis** représentant aux yeux de ses concitoyens, en particulier les plus pauvres, la Justice et la Solidarité, a eu un destin des plus tragiques. Il reste le symbole de la Libre-Pensée et l'âme de Verviers, sa ville natale. Mais son aura plane encore

Liège, témoin de son quelques lignes cette vie de sacrifice et de courage.

Grégoire Joseph Chapuis

1761. C'est un chirurgien-certainement le plus doué

Liège... Au 18e

C'est aussi l'ami

priorité les plus

adhère aux

accueille avec

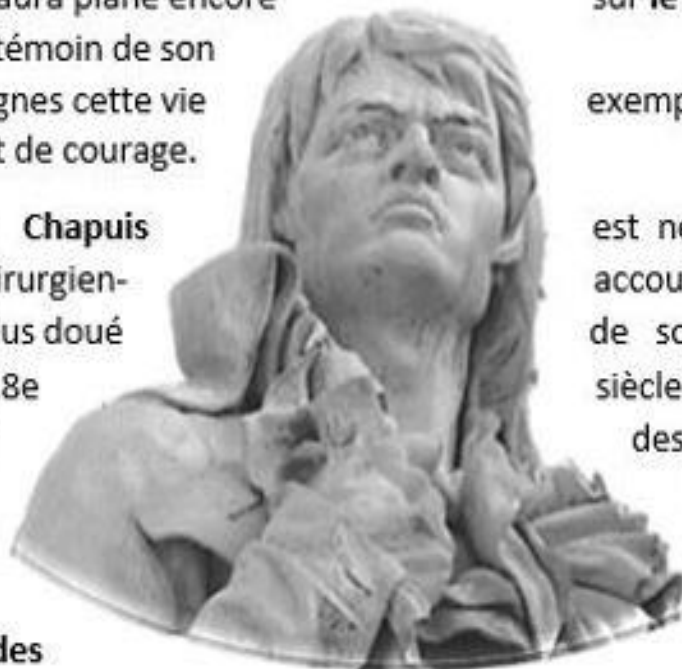
Déclaration des

du Citoyen. Dans la foulée, il

vient ainsi en aide à quantité d'ouvriers. De même, il explique à ces derniers "Les Droits de l'Homme" dans un endroit bucolique appelé "les Gris-Chevris". Entre temps, il a épousé Anne-Marie Lejeune avec qui il a eu une petite fille prénommée Cécile.

En 1793, lors de l'occupation française, Grégoire Joseph est élu Officier Municipal à la ville de Verviers. Se conformant scrupuleusement aux lois de cette époque, il célèbre un mariage civil, c'est-à-dire un mariage sans le concours de l'autorité ecclésiastique. C'est un des griefs qui le rend suspect aux yeux du gouvernement en place à cette époque, le **prince évêque de Méan**, successeur de César Constantin Hoensbroeck. Ce qui a aussi été reproché à Chapuis, c'est notamment d'avoir participé à la **Révolution Liégeoise de 1789** et d'avoir voulu réunir le **Marquisat de Franchimont à la France**.

Grégoire Joseph Chapuis est arrêté entre fin avril et fin mai 1793 à son domicile verviétois par les satellites de **de Méan**, sa première lettre clandestine adressée à son épouse datant de début mai 1793. Il a été mis aux fers, au secret à la **prison Saint-Léonard à Liège**. C'est là que Chapuis va passer des mois de doute et d'angoisse, agrémentés des lettres de son épouse dont une écrite avec son propre sang, datant du 9 juillet 1793, en attendant sa comparution devant le Tribunal des Echevins de la Ville



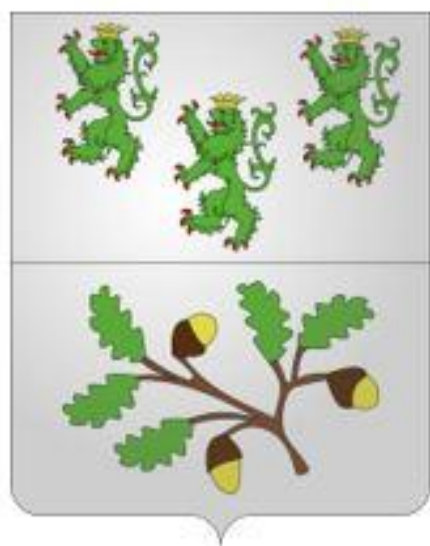
sur le **quartier Saint-Léonard à** incarcération. Voici en exemplaire, faite d'abnégation,

est né à Verviers, le 12 avril accoucheur émérite, de son temps, au pays de siècle...Le siècle des Lumières.

des pauvres et soigne en démunis. En 1789, il idées nouvelles et enthousiasme la **Droits de l'Homme et**

organise des cours du soir et

de Liège qui va s'étendre sur plusieurs dates, entre le 14 septembre et le 18 octobre 1793. Entre temps, le frère de Grégoire Joseph Chapuis, Alexandre, a mis sur pied un plan d'évasion pour soustraire le prisonnier des fers et l'emmener en sécurité à Maastricht. Tout a été prévu, même un bateau. Mais Grégoire Joseph, sûr de son bon droit et ne voulant pas donner des arguments de faiblesse à ses ennemis, a refusé. C'est aussi à ce moment, qu'il apprend la mort subite de son épouse.



Ainsi, la Justice est passée... Chapuis est jugé et condamné à mort "pour l'exemple", le 30 décembre 1793. **Le 1er janvier 1794**, il est ramené à Verviers, assis sur le cercueil destiné à recueillir sa dépouille. Après avoir été autorisé à voir une ultime fois sa famille, il passe sa dernière nuit dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, où il écrit deux lettres d'adieu, avant d'être exécuté le lendemain, **2 janvier 1794** sur la place du Sablon (actuelle place du Martyr). C'est à cet endroit, qu'en octobre 1880 un monument a été inauguré, pour perpétuer le souvenir du Chirurgien-Martyr **Grégoire Joseph Chapuis**.



A propos du **Prince-Evêque de Méan (1756-1831)**, il faut rappeler qu'en 1792, il est la tête du gouvernement épiscopal qui poursuit sa politique réactionnaire de manière implacable. L'exécution injuste de Chapuis a rendu de Méan impopulaire dans toute la Vallée de la Vesdre. Il sera notre dernier Prince-Evêque. Par la suite, nommé par les Hollandais, il est devenu le Premier Primat de la Belgique Indépendante. (+ Malines, 1831)

Sources :

Félix de Grave, Chapuis décapité à Verviers, Imprimerie Gilon Verviers, 4e Edition, 1894. Correspondance de Chapuis, Coll. Musées et Bibliothèque de Verviers. Documents relatifs à la vie et à la mort de Chapuis, Coll. Musées et Bibliothèque de Verviers.

Les Membres du Bureau

A votre service !



Karim AIT-GACEM, 338 rue St-Léonard

0477 296 954

kaitgacem@gmail.com

Eric CHAVANNE, 33 rue Maghin

0485 982 987

e.chavanne@yahoo.fr

Georges GOOSSE, 15 rue Régnier-Poncelet

04 227 38 69

georges.goose@skynet.be

Freddy INGENITO, 8 rue de Moresnet

0477 169 954

freddy.ingenito@skynet.be

Patrick MATRAY, 349 rue Vivegnis

0485 740 178

patneo17@gmail.com

Vincent BUNTINX, 49 rue des Franchimontois

0475 546 839

buntinxv@yahoo.fr

Pierre NICOLAY, 5 rue Borgnet

pierre.nicolay@nicoandco.be

Gisèle EYCKMANS

gisele.eyckmans@skynet.be

JE 23 AOUT : BARBECUE ANNUEL

Quartier Liège
Saint-Léonard
Col... les habit... inst... 1989

Barbecue au Quartier

Amenez ce que vous mangerez
(pains, saucisses, brochettes, desserts, couverts, verres, assiettes)

Nous proposerons le reste
(le feu, l'ambiance, les chaises... et les boissons au meilleur prix !)
En cas de pluie, nous mangerons dans la Brasserie.

Jeudi 23 août 2018 de 18 h à 22 h
Brasserie Haecht, rue Vivegnis, 291 à Liège

www.liegenord.be

Liège

Illustration: Georges Goosse Haecht - 4001-Liège

Comme chaque année, sous un soleil radieux nous organisons le barbecue de notre Comité de Quartier. Une merveilleuse occasion de tous pouvoir nous rencontrer ; l'opportunité de développer la nouvelle organisation de notre comité version 2.0.

Notre festivité se tiendra à la Brasserie, le jeudi 23 AOUT à partir de 18h. Type auberge espagnole : apportez et partagez votre repas, prenez vos couverts et assiettes. Bonne ambiance au menu ! Boissons prévues sur place. Braseros prévus pour les grillades.



PROCHAINE AG le jeudi 20 septembre. Soirée pré-électorale.

Réalisation du livret : Patrick Matray
Page Facebook : Vincent Buntinx et Patrick Matray
affiche, site web : Georges Goosse